

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SAS 14 SEPTEMBRE		Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III) GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV) GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	

Désignation de l'entreprise		SAS 14 SEPTEMBRE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	6 546	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	50 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	56 546	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 617	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	35 323	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	3 997	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	40 938	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	15 607
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	33 085	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	8 701 848	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	8 512 906	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	188 941
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont		HY	
		produits de locations immobilières		IG	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP	
	(3)	Dont		HQ	
		- Crédit-bail mobilier *		IH	
		- Crédit-bail immobilier		IJ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IK	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HX	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		RC	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		RD	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		A1	169 148
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		A2	
(9)	Dont transferts de charges		A3	17 016	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A4	39 435	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	<b>A6</b>	obligatoires	<b>A9</b>
		Dont cotisations facultatives Madelin	<b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<b>A8</b>
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 617		
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		35 323		
	Amortissements des immobilisations		3 997		
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			6 546	
	Produits des cessions d'éléments d'actif			50 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

**14 Septembre**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 90 400 euros  
Siège social : 92/98 Boulevard Victor Hugo, 92110 CLICHY  
413 958 646 RCS Nanterre

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 28 JUIN 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

*Affectation du résultat de l'exercice*

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 188 941 en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 790 468 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été réalisée au cours des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2023**

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

« Certifié conforme »

*Signature*

---

**Le Président**  
Monsieur Laurent Denize

*Laurent Denize d'Estrées*

✓ Certified by  yousign



# 14 Septembre

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société 14 Septembre,

## 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 14 Septembre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. Fondement de l'opinion

### 2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## 3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Fonds commercial » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités de la mise en œuvre d'un test de dépréciation en cas d'immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est illimitée.

La note « Titres de Participation » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe précise la méthode retenue pour déterminer la valeur d'inventaire de ces titres.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de Commerce.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 juin 2023

Le commissaire aux comptes

DocuSigned by:  
*Laurent Cazebonne*  
6BF31944D5234A3...

CERA  
Représenté par  
Laurent Cazebonne

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	121 051	551	120 500	155 500
Fonds commercial	418 412		418 412	418 412
Autres immobilisations incorporelles	265 670	63 120	202 551	195 160
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles	618 441	354 861	263 580	462 868
Immob. en cours / Avances & acompte				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	790 509		790 509	549 220
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	208 470		208 470	247 856
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 422 553</b>	<b>418 531</b>	<b>2 004 022</b>	<b>2 029 017</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Matières premières et autres approv.</b>				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	450 049		450 049	444 356
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	1 921 831	71 998	1 849 833	2 207 766
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	12 364		12 364	1 304
Etat, Impôts sur les bénéfices	8 370		8 370	58 475
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	110 710		110 710	96 249
Autres créances	614 757		614 757	551 315
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comm	3 325		3 325	3 325
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	454 216		454 216	372 181
Charges constatées d'avance	185 622		185 622	183 821
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 761 243</b>	<b>71 998</b>	<b>3 689 245</b>	<b>3 918 791</b>
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 183 796</b>	<b>490 529</b>	<b>5 693 267</b>	<b>5 947 808</b>

## Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	90 400	90 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	593 785	593 785
Ecart de réévaluation	416 349	416 349
Réserve légale	9 040	8 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	601 527	407 628
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>188 941</b>	<b>194 440</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 900 043</b>	<b>1 711 102</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	65 877	79 827
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>65 877</b>	<b>79 827</b>
Provisions pour risques		38 760
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>38 760</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 870 184	2 387 556
Emprunts et dettes financières diverses	4 743	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	849 797	628 402
Dettes fiscales et sociales	886 041	873 207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	1
Autres dettes	23 417	87 654
Produits constatés d'avance	93 164	141 299
<b>DETTES</b>	<b>3 727 347</b>	<b>4 118 120</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 693 267</b>	<b>5 947 808</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue	8 334 586	7 413 364	921 223	12,43
Production stockée	5 693	-67 642	73 334	-108,42
Subventions d'exploitation	56 414	147 102	-90 689	-61,65
Autres produits	234 281	83 597	150 683	180,25
<b>Total</b>	<b>8 630 974</b>	<b>7 576 422</b>	<b>1 054 552</b>	<b>13,92</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	3 991 431	3 443 712	547 720	15,90
<b>Total</b>	<b>3 991 431</b>	<b>3 443 712</b>	<b>547 720</b>	<b>15,90</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>4 639 542</b>	<b>4 132 710</b>	<b>506 832</b>	<b>12,26</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	102 864	77 757	25 107	32,29
Salaires et Traitements	3 010 586	2 728 982	281 604	10,32
Charges sociales	1 019 197	953 436	65 761	6,90
Amortissements et provisions	241 593	188 573	53 019	28,12
Autres charges	48 473	21 511	26 962	125,34
<b>Total</b>	<b>4 422 713</b>	<b>3 970 259</b>	<b>452 453</b>	<b>11,40</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>216 830</b>	<b>162 451</b>	<b>54 378</b>	<b>33,47</b>
Produits financiers	14 328	9 366	4 962	52,97
Charges financières	24 739	16 366	8 373	51,16
Résultat financier	-10 410	-6 999	-3 411	48,74
Opérations en commun				
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>206 419</b>	<b>155 452</b>	<b>50 967</b>	<b>32,79</b>
Produits exceptionnels	56 546	43 054	13 492	31,34
Charges exceptionnelles	40 939	32 035	8 904	27,79
Résultat exceptionnel	15 607	11 019	4 589	41,64
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	33 085	-27 969	61 054	-218,29
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>188 941</b>	<b>194 440</b>	<b>-5 498</b>	<b>-2,83</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 14 SEPTEMBRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 693 267 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 188 941 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

Concessions et droits similaires : de 1 à 3 ans

Licence : 1 an

Site internet : de 3 à 5 ans

Court métrage : 3 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans

\* Matériel de transport : 3 à 5 ans

\* Matériel de bureau : 3 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 à 10 ans

\* Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les prestations de services en-cours sont constituées majoritairement par le temps passés par les salariés sur des projets à venir.

Ce temps est valorisé en fonction du salaire chargé du personnel concerné, sans qu'une marge ne soit appliquée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

### Titres de participation

Les titres de participation font l'objet d'une réévaluation libre. Le montant inscrit à l'actif correspond ainsi à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Pour mémoire, la société 14 SEPTEMBRE avait effectué une levée de fonds en 2017, à hauteur de un million d'euros, afin de se donner les moyens nécessaires à son développement à l'international.

Cette levée de fonds ayant été effectuée par le biais d'emprunts obligataires. Les obligations émises étaient convertibles en actions.

Il est à noter que la conversion en action n'a pas été réalisée et que le fonds d'investissement est sortie en date du 30/09/2020.

En date du 30 septembre 2020, les OCA 2017 ont été remboursées aux obligataires par virements bancaires pour un montant de 901 K€ euros en principal, augmenté des intérêts et de la prime de non-conversion calculés à cette date.

Au niveau des PGE (Prêts Garantis par l'Etat), la société en a bénéficié de trois :

- Caisse d'épargne : 800.000 euros
- Caisse d'épargne : 500.000 euros
- HSBC : 240.000 euros

La société a déménagé en 2023. Elle a quitté ses locaux rue Alexandre Dumas 75011 Paris le 28 février 2023.

Elle a reçu une indemnisation pour rupture anticipée du bail commercial de 20.000 euros, comptabilisée en <708800>.

Toutes les immobilisations liées à cette sortie ont été amorties sur 14 mois à partir du 1er janvier 2022 (01/01/22 - 28/02/23).

L'indemnité de 20 000 €, versée par la société Concordim à 14 septembre, pour la perte de jouissance des travaux réalisés dans les locaux rue Alexandre Dumas a été comptabilisée en autres produits d'exploitation.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	418 412			418 412
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	414 330	7 391	35 000	386 721
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>832 742</b>	<b>7 391</b>	<b>35 000</b>	<b>805 133</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	237 079	8 784		245 863
- Matériel de transport	45 332		28 323	17 009
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	357 411	18 297	20 140	355 568
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>639 822</b>	<b>27 081</b>	<b>48 463</b>	<b>618 441</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	549 220	241 289		790 509
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	247 856	3 049	42 435	208 470
<b>Immobilisations financières</b>	<b>797 077</b>	<b>244 338</b>	<b>42 435</b>	<b>998 979</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 269 641</b>	<b>278 809</b>	<b>125 898</b>	<b>2 422 553</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 391	27 081	244 338	278 809
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>7 391</b>	<b>27 081</b>	<b>244 338</b>	<b>278 809</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	35 000	48 463	42 435	125 898
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>35 000</b>	<b>48 463</b>	<b>42 435</b>	<b>125 898</b>

### Immobilisations incorporelles

Les fichiers presses ne font pas l'objet d'amortissement.

Concernant ces fichiers presses, tout comme les fichiers prescripteurs, il est à noter que ces actifs incorporels ont un caractère identifiable.

Ils sont en effet séparables des activités de la société, c'est-à-dire qu'ils sont susceptibles d'être vendus, transférés, loués et échangés de manière isolé ou avec un contrat, un autre actif ou passif

Fonds commercial

	31/12/2022
<b>Éléments achetés</b>	<b>242 786</b>
<b>Éléments réévalués</b>	
<b>Éléments reçus en apport</b>	<b>175 625</b>
<b>Total</b>	<b>418 412</b>

Conformément à l'art. 214-15 modifié du PCG un test de dépréciation a été réalisé sur le fond commercial, sa durée d'utilisation étant non limitée.

Le test de dépréciation a été effectué en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés à partir du budget prévisionnel de 5 ans établi sous la responsabilité du président et sur la base d'un taux sans risque.

## Notes sur le bilan

Ce test n'a pas soulevé de perte de valeur du fond commercial.

Par conséquent, aucune provision n'a donc été constaté à ce titre.

### Immobilisations corporelles

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE</b>										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
14 SEPTEMBRE LONDON			100,00							
14 SEPTEMBRE MILANO	10		85,00							
SAS TACTIC BY 14 SEPTEMB	1		70,00							
- Participations (détenues entre 10 et 50% )										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES</b>										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françai										
- Autres participations étrangè										

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 670			63 670
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>63 670</b>			<b>63 670</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	41 091	151 689		192 780
- Matériel de transport	26 561	14 412	28 323	12 650
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	109 303	59 945	19 817	149 431
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>176 954</b>	<b>226 046</b>	<b>48 140</b>	<b>354 861</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>240 625</b>	<b>226 046</b>	<b>48 140</b>	<b>418 531</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Stocks

Les prestations de services en-cours sont constituées majoritairement par le temps passé par les salariés sur des projets en cours à la clôture, dont le dénouement sera réalisé postérieurement à la clôture.

Ce temps est valorisé en fonction du salaire chargé du personnel concerné, sans qu'une marge ne soit appliquée.

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 426 303 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	364 179		364 179
Prêts			
Autres	208 470		208 470
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 921 831	1 921 831	
Autres	746 201	746 201	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	185 622	185 622	
<b>Total</b>	<b>3 426 303</b>	<b>2 853 654</b>	<b>572 649</b>
<b>Prêts accordés en cours d'exercice</b>			
<b>Prêts récupérés en cours d'exercice</b>			

Les créances rattachées à des participations d'un montant de 364.179,25 euros se décomposent ainsi au 31.12.2022 :

- 14 SEPTEMBRE MILANO : la créance est nulle au 31.12.2022
- 14 SEPTEMBRE LONDON : la créance a augmenté à 288.285,21 euros (à laquelle s'ajoute les intérêts courus de 5310.80 euros).
- TACTIC BY 14 SEPTEMBRE : la créance est de 69.904.75 euros (à laquelle s'ajoute les intérêts courus de 678.49 euros).

## Notes sur le bilan

### Produits à recevoir

	Montant
INT COURUS/ CRANCE 14 SEPT LONDON	5 311
INT COURUS/CREANCES TACTIC	678
CLIENTS FACT A ETABLIR	35 580
FACT A ETABLIR 14 SEPT MILANO	23 322
FACT A ETABLIR 14 SEPT LONDON	28 516
PRODUITS A RECEVOIR - IJSS	12 364
ASSOCIES INTERETS COURUS	11 443
PRODUITS A RECEVOIR	6 000
<b>Total</b>	<b>123 214</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 90 400,00 EURO décomposé en 904 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 22/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	194 440
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>194 440</b>
Affectations aux réserves	194 440
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>194 440</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
<b>Capital</b>	90 400				90 400
<b>Primes d'émission</b>	593 785				593 785
<b>Ecarts de réévaluation</b>	416 349				416 349
<b>Réserve légale</b>	8 500	540	540		9 040
<b>Réserves générales</b>	407 628	193 900	193 900		601 527
<b>Résultat de l'exercice</b>	194 440	-194 440	188 941	194 440	188 941
<i>Dividendes</i>					
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>1 711 102</b>		<b>383 381</b>	<b>194 440</b>	<b>1 900 043</b>

### Provisions

## Notes sur le bilan

### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<b>Litiges</b> <b>Garanties données aux clients</b> <b>Pertes sur marchés à terme</b> <b>Amendes et pénalités</b> <b>Pertes de change</b> <b>Pensions et obligations similaires</b> <b>Pour impôts</b> <b>Renouvellement des immobilisations</b> <b>Gros entretien et grandes révisions</b> <b>Charges sociales et fiscales</b> <b>sur congés à payer</b> <b>Autres provisions pour risques</b> <b>et charges</b>	<b>38 760</b>		<b>38 759</b>		
<b>Total</b>	<b>38 760</b>		<b>38 759</b>		
<b>Répartition des dotations et des</b> <b>reprises de l'exercice :</b> <b>Exploitation</b> <b>Financières</b> <b>Exceptionnelles</b>			<b>38 760</b>		

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 727 347 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles (*)</b>				
<b>Autres emprunts obligataires (*)</b>				
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
- à 1 an au maximum à l'origine	141 935	141 935		
- à plus de 1 an à l'origine	1 728 250	436 116	1 292 134	
<b>Emprunts et dettes financières divers (*) (</b>	4 743			4 743
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	849 797	849 797		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	886 041	886 041		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	1	1		
<b>Autres dettes (**)</b>	23 417	23 417		
<b>Produits constatés d'avance</b>	93 164	93 164		
<b>Total</b>	<b>3 727 347</b>	<b>2 430 471</b>	<b>1 292 134</b>	<b>4 743</b>
<b>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic</b>	<b>3 250</b>			
<b>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</b>	<b>311 517</b>			
<b>(**) Dont envers les associés</b>				

Un contrat d'affacturage et de dailly ont été mise en place au cours de l'exercice 2017.

#### Charges à payer

	Montant
<b>FOURN.FACT NON PARVENUES</b>	<b>249 647</b>
<b>INT.COURUS/EMPRUNTS</b>	<b>613</b>
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	<b>2 539</b>
<b>CONGES A PAYER</b>	<b>161 746</b>
<b>PROV PRIMES ET INDEMN STAGE</b>	<b>36 148</b>
<b>CHG SOCIALES/CP</b>	<b>65 884</b>
<b>PROV CH SOCIALES S/PRIMES</b>	<b>7 392</b>
<b>ETAT AUTRES CHG A PAYER</b>	<b>17 168</b>
<b>TAXE D APPRENTISSAGE - LIBÉRATOIRE</b>	<b>2 279</b>
<b>FORMATION CONTINUE - CONVENTIONNEL</b>	<b>760</b>
<b>AVOIR A ETABLIR 14 SEPT MILANO</b>	<b>140</b>
<b>Total</b>	<b>544 315</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
GEPCA	15 624		
AXL	4 000		
GAULT ET MILLAU	25 000		
CCA 2022	140 998		
<b>Total</b>	<b>185 622</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<b>PRODUITS CONSTATES D AVANCE</b>	<b>93 164</b>		
<b>Total</b>	<b>93 164</b>		

## Provisions risques

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges sur congés à payer et charges	38 759,69		38 759,00		
<b>Total</b>	<b>38 759,69</b>		<b>38 759,00</b>		
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b> Exploitation			38 759,69		

## Tableau des dépréciations

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<b>Créances et Valeurs mobilières</b>	<b>61 782,91</b>	<b>19 544,16</b>	<b>9 328,61</b>	<b>71 998,46</b>
<b>Total</b>	<b>61 782,91</b>	<b>19 544,16</b>	<b>9 328,61</b>	<b>71 998,46</b>
<b>Répartition des dotations et reprises : Exploitation</b>		<b>19 544,16</b>	<b>9 328,61</b>	

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

### Rémunération des commissaires aux comptes

#### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 800 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 55 personnes.

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est égal à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. La rémunération du dirigeant a été fixée par assemblée générale du 02 janvier 2017.

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en EURO
<b>Effets escomptés non échus</b>	
CAUTIONS	205 000
<b>Avals et cautions</b>	<b>205 000</b>
<b>Engagements en matière de pensions</b>	
<b>Engagements de crédit-bail mobilier</b>	
<b>Engagements de crédit-bail immobilier</b>	
NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE	90 000
<b>Autres engagements donnés</b>	<b>90 000</b>
<b>Total</b>	<b>295 000</b>
<b>Dont concernant :</b>	
<b>Les dirigeants</b>	
<b>Les filiales</b>	
<b>Les participations</b>	
<b>Les autres entreprises liées</b>	
<b>Engagements assortis de suretés réelles</b>	

Voici la liste des engagements donnés :

BRED :

- caution personnelle et solidaire dont le garant est M. DENIZE et la garantie d'un montant de 125.000,00 euros.

## Autres informations

### CAISSE D'EPARGNE :

- caution personnelle et solidaire dont le garant est M. DENIZE et la garantie d'un montant de 80.000,00 euros.
- nantissement du fonds de commerce pour un montant de 90.000,00 euros.

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'indemnité de fin de carrière a été calculée avec pour postulat les éléments suivants :

- augmentation annuelle des salaires pour l'ensemble du personnel : 2%
- taux d'actualisation : 3%
- taux de rotation pour l'ensemble du personnel : 5%
- départ prévu pour l'ensemble du personnel : 62 ans
- taux de charges patronales retenu : 40%
- table de mortalité retenue : INSEE 2018-2020

Considérant l'ensemble de ces paramètres, la dette actuarielle de l'indemnité de fin de carrière s'élève à 61 259 euros au 31 décembre 2022.



# 14 Septembre

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022



À l'Assemblée Générale de la société 14 Septembre,

## 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 14 Septembre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. Fondement de l'opinion

### 2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## 3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Fonds commercial » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités de la mise en œuvre d'un test de dépréciation en cas d'immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est illimitée.

La note « Titres de Participation » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe précise la méthode retenue pour déterminer la valeur d'inventaire de ces titres.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de Commerce.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 juin 2023

Le commissaire aux comptes

DocuSigned by:  
*Laurent Cazebonne*  
6BF31944D5234A3...

CERA  
Représenté par  
Laurent Cazebonne

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	121 051	551	120 500	155 500
Fonds commercial	418 412		418 412	418 412
Autres immobilisations incorporelles	265 670	63 120	202 551	195 160
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles	618 441	354 861	263 580	462 868
Immob. en cours / Avances & acompte				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	790 509		790 509	549 220
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	208 470		208 470	247 856
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 422 553</b>	<b>418 531</b>	<b>2 004 022</b>	<b>2 029 017</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Matières premières et autres approv.</b>				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	450 049		450 049	444 356
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	1 921 831	71 998	1 849 833	2 207 766
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	12 364		12 364	1 304
Etat, Impôts sur les bénéfiques	8 370		8 370	58 475
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	110 710		110 710	96 249
Autres créances	614 757		614 757	551 315
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comm	3 325		3 325	3 325
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	454 216		454 216	372 181
Charges constatées d'avance	185 622		185 622	183 821
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 761 243</b>	<b>71 998</b>	<b>3 689 245</b>	<b>3 918 791</b>
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 183 796</b>	<b>490 529</b>	<b>5 693 267</b>	<b>5 947 808</b>

## Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	90 400	90 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	593 785	593 785
Ecart de réévaluation	416 349	416 349
Réserve légale	9 040	8 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	601 527	407 628
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>188 941</b>	<b>194 440</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 900 043</b>	<b>1 711 102</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	65 877	79 827
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>65 877</b>	<b>79 827</b>
Provisions pour risques		38 760
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>38 760</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 870 184	2 387 556
Emprunts et dettes financières diverses	4 743	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	849 797	628 402
Dettes fiscales et sociales	886 041	873 207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	1
Autres dettes	23 417	87 654
Produits constatés d'avance	93 164	141 299
<b>DETTES</b>	<b>3 727 347</b>	<b>4 118 120</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 693 267</b>	<b>5 947 808</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue	8 334 586	7 413 364	921 223	12,43
Production stockée	5 693	-67 642	73 334	-108,42
Subventions d'exploitation	56 414	147 102	-90 689	-61,65
Autres produits	234 281	83 597	150 683	180,25
<b>Total</b>	<b>8 630 974</b>	<b>7 576 422</b>	<b>1 054 552</b>	<b>13,92</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	3 991 431	3 443 712	547 720	15,90
<b>Total</b>	<b>3 991 431</b>	<b>3 443 712</b>	<b>547 720</b>	<b>15,90</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>4 639 542</b>	<b>4 132 710</b>	<b>506 832</b>	<b>12,26</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	102 864	77 757	25 107	32,29
Salaires et Traitements	3 010 586	2 728 982	281 604	10,32
Charges sociales	1 019 197	953 436	65 761	6,90
Amortissements et provisions	241 593	188 573	53 019	28,12
Autres charges	48 473	21 511	26 962	125,34
<b>Total</b>	<b>4 422 713</b>	<b>3 970 259</b>	<b>452 453</b>	<b>11,40</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>216 830</b>	<b>162 451</b>	<b>54 378</b>	<b>33,47</b>
Produits financiers	14 328	9 366	4 962	52,97
Charges financières	24 739	16 366	8 373	51,16
Résultat financier	-10 410	-6 999	-3 411	48,74
Opérations en commun				
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>206 419</b>	<b>155 452</b>	<b>50 967</b>	<b>32,79</b>
Produits exceptionnels	56 546	43 054	13 492	31,34
Charges exceptionnelles	40 939	32 035	8 904	27,79
Résultat exceptionnel	15 607	11 019	4 589	41,64
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	33 085	-27 969	61 054	-218,29
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>188 941</b>	<b>194 440</b>	<b>-5 498</b>	<b>-2,83</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 14 SEPTEMBRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 693 267 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 188 941 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

Concessions et droits similaires : de 1 à 3 ans

Licence : 1 an

Site internet : de 3 à 5 ans

Court métrage : 3 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans

\* Matériel de transport : 3 à 5 ans

\* Matériel de bureau : 3 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 à 10 ans

\* Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les prestations de services en-cours sont constituées majoritairement par le temps passées par les salariés sur des projets à venir.

Ce temps est valorisé en fonction du salaire chargé du personnel concerné, sans qu'une marge ne soit appliquée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

### Titres de participation

Les titres de participation font l'objet d'une réévaluation libre. Le montant inscrit à l'actif correspond ainsi à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Pour mémoire, la société 14 SEPTEMBRE avait effectué une levée de fonds en 2017, à hauteur de un million d'euros, afin de se donner les moyens nécessaires à son développement à l'international.

Cette levée de fonds ayant été effectuée par le biais d'emprunts obligataires. Les obligations émises étaient convertibles en actions.

Il est à noter que la conversion en action n'a pas été réalisée et que le fonds d'investissement est sortie en date du 30/09/2020.

En date du 30 septembre 2020, les OCA 2017 ont été remboursées aux obligataires par virements bancaires pour un montant de 901 K€ euros en principal, augmenté des intérêts et de la prime de non-conversion calculés à cette date.

Au niveau des PGE (Prêts Garantis par l'Etat), la société en a bénéficié de trois :

- Caisse d'épargne : 800.000 euros
- Caisse d'épargne : 500.000 euros
- HSBC : 240.000 euros

La société a déménagé en 2023. Elle a quitté ses locaux rue Alexandre Dumas 75011 Paris le 28 février 2023.

Elle a reçu une indemnisation pour rupture anticipée du bail commercial de 20.000 euros, comptabilisée en <708800>.

Toutes les immobilisations liées à cette sortie ont été amorties sur 14 mois à partir du 1er janvier 2022 (01/01/22 - 28/02/23).

L'indemnité de 20 000 €, versée par la société Concordim à 14 septembre, pour la perte de jouissance des travaux réalisés dans les locaux rue Alexandre Dumas a été comptabilisée en autres produits d'exploitation.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	418 412			418 412
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	414 330	7 391	35 000	386 721
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>832 742</b>	<b>7 391</b>	<b>35 000</b>	<b>805 133</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	237 079	8 784		245 863
- Matériel de transport	45 332		28 323	17 009
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	357 411	18 297	20 140	355 568
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>639 822</b>	<b>27 081</b>	<b>48 463</b>	<b>618 441</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	549 220	241 289		790 509
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	247 856	3 049	42 435	208 470
<b>Immobilisations financières</b>	<b>797 077</b>	<b>244 338</b>	<b>42 435</b>	<b>998 979</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 269 641</b>	<b>278 809</b>	<b>125 898</b>	<b>2 422 553</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 391	27 081	244 338	278 809
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>7 391</b>	<b>27 081</b>	<b>244 338</b>	<b>278 809</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	35 000	48 463	42 435	125 898
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>35 000</b>	<b>48 463</b>	<b>42 435</b>	<b>125 898</b>

### Immobilisations incorporelles

Les fichiers presses ne font pas l'objet d'amortissement.

Concernant ces fichiers presses, tout comme les fichiers prescripteurs, il est à noter que ces actifs incorporels ont un caractère identifiable.

Ils sont en effet séparables des activités de la société, c'est-à-dire qu'ils sont susceptibles d'être vendus, transférés, loués et échangés de manière isolé ou avec un contrat, un autre actif ou passif

Fonds commercial

	31/12/2022
<b>Éléments achetés</b>	<b>242 786</b>
<b>Éléments réévalués</b>	
<b>Éléments reçus en apport</b>	<b>175 625</b>
<b>Total</b>	<b>418 412</b>

Conformément à l'art. 214-15 modifié du PCG un test de dépréciation a été réalisé sur le fond commercial, sa durée d'utilisation étant non limitée.

Le test de dépréciation a été effectué en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés à partir du budget prévisionnel de 5 ans établi sous la responsabilité du président et sur la base d'un taux sans risque.

## Notes sur le bilan

Ce test n'a pas soulevé de perte de valeur du fond commercial.

Par conséquent, aucune provision n'a donc été constaté à ce titre.

### Immobilisations corporelles

### Immobilisations financières

### Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE</b>										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
14 SEPTEMBRE LONDON			100,00							
14 SEPTEMBRE MILANO	10		85,00							
SAS TACTIC BY 14 SEPTEMB	1		70,00							
- Participations (détenues entre 10 et 50% )										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES</b>										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françai										
- Autres participations étrangè										

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 670			63 670
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>63 670</b>			<b>63 670</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	41 091	151 689		192 780
- Matériel de transport	26 561	14 412	28 323	12 650
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	109 303	59 945	19 817	149 431
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>176 954</b>	<b>226 046</b>	<b>48 140</b>	<b>354 861</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>240 625</b>	<b>226 046</b>	<b>48 140</b>	<b>418 531</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Stocks

Les prestations de services en-cours sont constituées majoritairement par le temps passé par les salariés sur des projets en cours à la clôture, dont le dénouement sera réalisé postérieurement à la clôture.

Ce temps est valorisé en fonction du salaire chargé du personnel concerné, sans qu'une marge ne soit appliquée.

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 426 303 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	364 179		364 179
Prêts			
Autres	208 470		208 470
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 921 831	1 921 831	
Autres	746 201	746 201	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	185 622	185 622	
<b>Total</b>	<b>3 426 303</b>	<b>2 853 654</b>	<b>572 649</b>
<b>Prêts accordés en cours d'exercice</b>			
<b>Prêts récupérés en cours d'exercice</b>			

Les créances rattachées à des participations d'un montant de 364.179,25 euros se décomposent ainsi au 31.12.2022 :

- 14 SEPTEMBRE MILANO : la créance est nulle au 31.12.2022
- 14 SEPTEMBRE LONDON : la créance a augmenté à 288.285,21 euros (à laquelle s'ajoute les intérêts courus de 5310.80 euros).
- TACTIC BY 14 SEPTEMBRE : la créance est de 69.904.75 euros (à laquelle s'ajoute les intérêts courus de 678.49 euros).

## Notes sur le bilan

### Produits à recevoir

	Montant
INT COURUS/ CRANCE 14 SEPT LONDON	5 311
INT COURUS/CREANCES TACTIC	678
CLIENTS FACT A ETABLIR	35 580
FACT A ETABLIR 14 SEPT MILANO	23 322
FACT A ETABLIR 14 SEPT LONDON	28 516
PRODUITS A RECEVOIR - IJSS	12 364
ASSOCIES INTERETS COURUS	11 443
PRODUITS A RECEVOIR	6 000
<b>Total</b>	<b>123 214</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 90 400,00 EURO décomposé en 904 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 22/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	194 440
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>194 440</b>
Affectations aux réserves	194 440
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>194 440</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
<b>Capital</b>	90 400				90 400
<b>Primes d'émission</b>	593 785				593 785
<b>Ecarts de réévaluation</b>	416 349				416 349
<b>Réserve légale</b>	8 500	540	540		9 040
<b>Réserves générales</b>	407 628	193 900	193 900		601 527
<b>Résultat de l'exercice</b>	194 440	-194 440	188 941	194 440	188 941
<i>Dividendes</i>					
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>1 711 102</b>		<b>383 381</b>	<b>194 440</b>	<b>1 900 043</b>

### Provisions

## Notes sur le bilan

### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<b>Litiges</b> <b>Garanties données aux clients</b> <b>Pertes sur marchés à terme</b> <b>Amendes et pénalités</b> <b>Pertes de change</b> <b>Pensions et obligations similaires</b> <b>Pour impôts</b> <b>Renouvellement des immobilisations</b> <b>Gros entretien et grandes révisions</b> <b>Charges sociales et fiscales</b> <b>sur congés à payer</b> <b>Autres provisions pour risques</b> <b>et charges</b>	<b>38 760</b>		<b>38 759</b>		
<b>Total</b>	<b>38 760</b>		<b>38 759</b>		
<b>Répartition des dotations et des</b> <b>reprises de l'exercice :</b> <b>Exploitation</b> <b>Financières</b> <b>Exceptionnelles</b>			<b>38 760</b>		

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 727 347 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles (*)</b>				
<b>Autres emprunts obligataires (*)</b>				
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
- à 1 an au maximum à l'origine	141 935	141 935		
- à plus de 1 an à l'origine	1 728 250	436 116	1 292 134	
<b>Emprunts et dettes financières divers (*) (</b>	4 743			4 743
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	849 797	849 797		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	886 041	886 041		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	1	1		
<b>Autres dettes (**)</b>	23 417	23 417		
<b>Produits constatés d'avance</b>	93 164	93 164		
<b>Total</b>	<b>3 727 347</b>	<b>2 430 471</b>	<b>1 292 134</b>	<b>4 743</b>
<b>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic</b>	<b>3 250</b>			
<b>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</b>	<b>311 517</b>			
<b>(**) Dont envers les associés</b>				

Un contrat d'affacturage et de dailly ont été mise en place au cours de l'exercice 2017.

#### Charges à payer

	Montant
<b>FOURN.FACT NON PARVENUES</b>	<b>249 647</b>
<b>INT.COURUS/EMPRUNTS</b>	<b>613</b>
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	<b>2 539</b>
<b>CONGES A PAYER</b>	<b>161 746</b>
<b>PROV PRIMES ET INDEMN STAGE</b>	<b>36 148</b>
<b>CHG SOCIALES/CP</b>	<b>65 884</b>
<b>PROV CH SOCIALES S/PRIMES</b>	<b>7 392</b>
<b>ETAT AUTRES CHG A PAYER</b>	<b>17 168</b>
<b>TAXE D APPRENTISSAGE - LIBÉRATOIRE</b>	<b>2 279</b>
<b>FORMATION CONTINUE - CONVENTIONNEL</b>	<b>760</b>
<b>AVOIR A ETABLIR 14 SEPT MILANO</b>	<b>140</b>
<b>Total</b>	<b>544 315</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
GEPCA	15 624		
AXL	4 000		
GAULT ET MILLAU	25 000		
CCA 2022	140 998		
<b>Total</b>	<b>185 622</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<b>PRODUITS CONSTATES D AVANCE</b>	<b>93 164</b>		
<b>Total</b>	<b>93 164</b>		

## Provisions risques

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges sur congés à payer et charges	38 759,69		38 759,00		
Total	38 759,69		38 759,00		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation			38 759,69		

## Tableau des dépréciations

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<b>Créances et Valeurs mobilières</b>	<b>61 782,91</b>	<b>19 544,16</b>	<b>9 328,61</b>	<b>71 998,46</b>
<b>Total</b>	<b>61 782,91</b>	<b>19 544,16</b>	<b>9 328,61</b>	<b>71 998,46</b>
<b>Répartition des dotations et reprises : Exploitation</b>		<b>19 544,16</b>	<b>9 328,61</b>	

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

### Rémunération des commissaires aux comptes

#### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 800 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 55 personnes.

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est égal à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

La rémunération du dirigeant a été fixée par assemblée générale du 02 janvier 2017.

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en EURO
<b>Effets escomptés non échus</b>	
CAUTIONS	205 000
<b>Avals et cautions</b>	<b>205 000</b>
<b>Engagements en matière de pensions</b>	
<b>Engagements de crédit-bail mobilier</b>	
<b>Engagements de crédit-bail immobilier</b>	
NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE	90 000
<b>Autres engagements donnés</b>	<b>90 000</b>
<b>Total</b>	<b>295 000</b>
<b>Dont concernant :</b>	
<b>Les dirigeants</b>	
<b>Les filiales</b>	
<b>Les participations</b>	
<b>Les autres entreprises liées</b>	
<b>Engagements assortis de suretés réelles</b>	

Voici la liste des engagements donnés :

BRED :

- caution personnelle et solidaire dont le garant est M. DENIZE et la garantie d'un montant de 125.000,00 euros.

## Autres informations

### CAISSE D'EPARGNE :

- caution personnelle et solidaire dont le garant est M. DENIZE et la garantie d'un montant de 80.000,00 euros.
- nantissement du fonds de commerce pour un montant de 90.000,00 euros.

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'indemnité de fin de carrière a été calculée avec pour postulat les éléments suivants :

- augmentation annuelle des salaires pour l'ensemble du personnel : 2%
- taux d'actualisation : 3%
- taux de rotation pour l'ensemble du personnel : 5%
- départ prévu pour l'ensemble du personnel : 62 ans
- taux de charges patronales retenu : 40%
- table de mortalité retenue : INSEE 2018-2020

Considérant l'ensemble de ces paramètres, la dette actuarielle de l'indemnité de fin de carrière s'élève à 61 259 euros au 31 décembre 2022.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 14 SEPTEMBRE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>92-98 boulevard Victor HUGO 92110 CLICHY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 1 3 9 5 8 6 4 6 0 0 0 9 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le <b>31/12/2022</b>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	550	120 500
		Fonds commercial (1)	AH	AI		418 411
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	63 119	202 550
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	354 860	263 580
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		426 329
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		364 179
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		208 470
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>418 531</b>	<b>2 004 022</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ	450 048	450 048
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 324	3 324
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	71 998	1 849 832
		Autres créances (3)	BZ	CA		746 200
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		454 215
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		185 621
<b>TOTAL (III)</b>		<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>71 998</b>	<b>3 689 244</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1A</b>	<b>490 529</b>	<b>5 693 266</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :				

Laurent Denizé d'Estrées  
(3) Part à plus d'un an CR

Désignation de l'entreprise		SAS 14 SEPTEMBRE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 90 400 .....)	DA	90 400		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	593 785		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC	416 348		
	Réserve légale (3)	DD	9 040		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	601 527		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	188 941		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 900 043	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN	65 876		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	65 876		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 870 184		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	4 742		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	849 797		
	Dettes fiscales et sociales	DY	886 041		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1		
	Autres dettes	EA	23 416		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	93 163		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	3 727 346		
	Écarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	5 693 266		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		1D	416 348		
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 430 470			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	141 934			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032